

Texte de la capsule vidéo

La discrimination fondée sur le sexe à l'égard des emplois féminins

Narrateur : « C'est facile pour une femme d'être une bonne éducatrice en garderie. Elles ont de la facilité avec les enfants. C'est dans leur nature d'être patiente et de prendre soin des autres. Elles n'ont pas vraiment d'efforts à faire. Pourquoi auraient-elles la possibilité d'avoir un salaire plus élevé pour des aptitudes qui leur sont innées? »

Comédienne : Notre façon de percevoir les emplois est directement liée à notre passé. À l'époque, les femmes s'occupaient du foyer, alors que les hommes au travail étaient valorisés dans leur rôle de pourvoyeur. Le salaire versé à une femme a longtemps été considéré comme un revenu d'appoint, donc inférieur à celui de l'homme.

Lorsque les femmes sont entrées sur le marché du travail, elles se sont principalement retrouvées dans des métiers et des professions associés au domaine du service, comme la vente au détail, le travail de bureau ou les soins aux personnes. Ces métiers exigent souvent des habiletés qui étaient considérées comme le prolongement du travail accompli par celles-ci à la maison telles que l'écoute, la minutie, la disponibilité et la patience. Parce que ces aspects du travail étaient considérés comme naturellement féminins, on les a ignorés au moment de déterminer le salaire des travailleuses.

Les métiers et les professions associés au travail féminin ont alors été longtemps sous-évalués et n'ont donc pas été rémunérés à leur juste valeur.

Pour réaliser adéquatement un exercice d'équité salariale, il faut savoir changer sa perception et détruire nos préjugés!

Pour plus de détails sur les causes et les effets entourant la discrimination systémique, référez-vous au module 1, section 1.4, de la formation en ligne.